

Quatre inculpations dans l'affaire de trafic de lance-missiles avec l'Afrique du Sud

Les trois ressortissants britanniques et le citoyen américain arrêtés par la DST vendredi 21 avril, dans un hôtel parisien, alors qu'ils tentaient d'écouler auprès d'un diplomate sud-africain en poste à Paris les pièces détachées d'un engin lance-missiles (*le Monde* daté 23-24 avril), ont été inculpés par le juge Jean-Louis Bruguière de transport d'armes de première catégorie, recel de vol et association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, et écroués. Quant au diplomate sud-africain, M. Daniel Storm, protégé par l'immunité diplomatique, il a été remis en liberté après son audition par la DST.

Les trois Britanniques, John Little, James King et Samuel Quinn, sont des Irlandais du Nord, activistes connus de l'Ulster Defence Association (UDA), organisation paramilitaire opposée à l'IRA. L'Américain, Douglas Bernhart, quarante et un ans, serait un homme d'affaires opérant notamment depuis Genève, où il aurait ses bureaux. Tous quatre entendaient vendre à l'Afrique du Sud les pièces d'un lance-missiles volé lors d'une récente exposition à la base militaire de Newtownards dans le comté de Down, au sud-est de l'Ulster.

Le gouvernement de Pretoria n'a pas commenté cette affaire embarrass-

sante. M. Pik Botha, ministre des affaires étrangères, a affirmé dimanche, au Cap, que la situation du diplomate impliqué dans le trafic, M. Storm, faisait toujours « l'objet d'une enquête ». Selon un journal sud-africain, citant des sources françaises, le diplomate serait un agent du National Intelligence Service (NIS), le service de renseignements sud-africain.

25
04
89